

De l'usage et des connaissances de l'opium et du tabac sur la santé humaine au XIXème siècle

Opium and tobacco : their effects on human health in the 19th century

par Isabelle CAVÉ **

Introduction

Il s'agit d'évoquer l'état des connaissances de deux plantes universelles que sont l'opium et le tabac, et, que l'homme utilise depuis la nuit des temps pour se libérer de ses souffrances sociales, pour se procurer également des jouissances de bien-être personnel qui le rendent finalement dépendant et/ou gravement malade. Quelles que soient les utilisations ou les consommations les utilisateurs réguliers de la drogue, peuvent contracter, par exemple, une ataxie locomotrice progressive, une maladie mentale, une maladie respiratoire ou connaître un coma, un cancer, voire rencontrer la mort de façon générale. Au cours du XIXème siècle, ces deux plantes narcotiques sont étudiées par la médecine et par la pharmacopée des sociétés modernes ou traditionnelles qui les emploient comme remèdes ou comme solutions thérapeutiques médicales face aux maladies les plus courantes et les plus variées d'entre elles.

En Occident, même si la médecine dix-neuviémiste progresse à une vitesse temporelle considérable par des procédés d'observations et de pratiques cliniques, il convient de faire remarquer que les médecins de la dite période ne cesseront d'expérimenter pour tenter de soulager la souffrance de leurs malades. À propos de ces deux substances narcotiques les médecins français inscriront l'opium dans leur pharmacopée comme une panacée curative courante, au paradoxe qu'ils définiront le tabac, comme une substance dangereuse à éviter pour conserver sa santé. C'est en partant d'un corpus d'archives documentaires médicales et sociales authentiques du XIXème siècle pris au hasard des navigations personnelles du catalogue numérique Gallica de la Bibliothèque Nationale de France que j'ai choisi d'extraire un corpus d'ouvrages, de revues et de journaux sur un siècle (documents édités entre 1839 et 1930), conçus et rédigés notamment par des méde-

* Séance de novembre 2017.

** 90, rue des Étannets, 95300 Pontoise.

cins, des scientifiques, des hygiénistes, des économistes, mais aussi des moralisateurs ou des sociétés défenseurs d'une santé publique sous l'égide d'une politique sanitaire pionnière de III^{ème} République. Une exploration attentive des questions médicales, agricoles, industrielles et commerciales, de l'hygiène sociale puis de l'économie politique et des questions coloniales ou des discussions médicales extraites des comptes rendus de séances à l'Académie nationale de médecine auront été nécessaires pour la rédaction du condensé thématique.

L'opium

L'opium est une substance chimique, naturelle, extraite du pavot. Le pavot est une plante de la famille des papavéracées cultivées principalement en Égypte, en Perse, en Turquie, dans l'Inde et dans l'Amérique méridionale. Cependant, en France au XIX^{ème} siècle, dans le commerce, on rencontre un grand nombre d'espèces d'opiums. Les principales sont les opiums de Smyrne, de Constantinople et d'Égypte. C'est du port de Smyrne que provient la majeure partie de l'opium dirigé sur l'Europe. On obtient la substance opiumique en procédant à des incisions sur les capsules gonflées non encore arrivées à pleine maturité qui sont les têtes du "Pavot somnifère" (*Papaver somniferum*) ; on recueille le suc qui s'en échappe et on le laisse s'épaissir à l'air par évaporation spontanée (1). Ainsi préparé, l'opium se présente en pains arrondis ou aplatis, de la grosseur du poing et généralement recouverts de débris de feuilles de pavots, c'est l'opium brut. Il contient une grande concentration d'alcaloïdes comme la morphine ou la codéine. La valeur de l'opium est exclusivement basée sur sa teneur en morphine. Il est consommé, directement, dans les pays producteurs comme la Chine. Les Chinois, qui usent depuis longtemps de l'opium, peuvent fumer jusqu'à deux cents pipes par jour, soit 200 grammes pour les gros fumeurs contre 10 grammes pour les petits fumeurs. (Cela représente de 2 gr à 40 gr de morphine absorbée en 24 heures) (2). En règle générale, ils commencent à fumer vers l'âge de dix-huit ou vingt ans bien que les enfants puissent être initiés entre dix et quinze ans. Les femmes ne fument jamais et la classe pauvre se livre à la fumée. Les pauvres consomment "le dross" c'est-à-dire le mégot d'opium quatre à cinq fois moins coûteux que la matière brute à pipe. Le dross ou appelé aussi "le chandoo" garde la plus grande partie de la morphine et renferme des substances volatiles très délétères. Sa fumée procure une ivresse hébétée et turbulente entrecoupée de périodes d'excitation brutale. Les fumeurs ajoutent à ce mégot du haschich ou d'autres substances euphorisantes et aphrodisiaques (3). Les Occidentaux le fument peu, car en Europe, il est considéré comme un poison violent. Au XIX^{ème} siècle, le trafic d'opium de la Chine depuis l'Inde particulièrement par les Britanniques est à l'origine des guerres de l'opium en 1832-1842 puis en 1856-1860, si bien que l'importation de l'opium est de nouveau légalisée en Chine (4). Malgré les prohibitions chinoises l'opium envahit de plus en plus l'Empire du Milieu. En 1821, le trafic s'élève à 30 millions de francs contre 80 millions de francs, onze ans après, en 1832. Il convient de savoir que la valeur monétaire de la drogue vendue aux Chinois l'emportait sur celle du thé et la suppression de ce trafic aurait entraîné une banqueroute financière pour le commerce anglais (5). Depuis 1847, la culture du pavot est absolument interdite dans tous les territoires des Indes françaises et depuis la Convention du 7 mars 1915 toute la quantité d'opium consommée est achetée à l'Administration du Gouvernement des Indes. En 1850, le Bengale comptabilise 127.000 ouvriers employés à la récolte du pavot à opium. On a essayé pendant un demi-siècle d'introduire en France la culture du pavot à opium. Les résultats prometteurs ont

été obtenus en Guyenne, Auvergne, Picardie et Algérie. C'est la rareté et la cherté de la main-d'œuvre qui ont limité l'extension de cette culture industrielle. Lorsque le pavot noir est cultivé en Allemagne, en Belgique et en France, il sert à la fabrication d'une huile extraite des graines (sans traces d'alcaloïdes pour celles-ci) utilisée en grande partie pour falsifier les huiles comestibles. Aujourd'hui, depuis 2006, la production mondiale est localisée principalement en Afghanistan. Après une forte baisse en 2001 en raison de l'interdiction de sa culture par les Talibans la culture est revenue à la normale. En 1907, la Chine consommait 70 fois plus d'opium qu'en 1800 soit 22.000 tonnes par an et comptait quinze millions de fumeurs (6). Les politiques de santé publique des pays européens émergentes à la fin du XIXe siècle vont instaurer une législation sur cette drogue. De 1884 à 1922, plus de 26 décrets et arrêtés sont pris pour réglementer la matière. Dès le XXème siècle, de nombreux règlements nationaux et internationaux encadrent la production et la distribution des substances narcotiques. L'utilisation pharmaceutique de l'opium et de ses dérivés est strictement contrôlée et tout autre emploi le plus souvent interdit depuis la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 qui a remplacé la Convention internationale de l'opium ratifiée à La Haye, aux Pays-Bas, en 1912 (7). Dans les années 1900 près de 25 millions de personnes étaient des consommateurs d'opium ; soit 1,5% de la population mondiale. Aujourd'hui selon le rapport des Nations unies sur la drogue dans le monde, en 2005, l'Iran détiendrait la plus grande proportion de drogués à l'opium avec 2,8% de la population au-dessus de 15 ans (8).

La consommation de l'opium

L'opium peut être avalé ou bu en décoction. Il est également mangé en Turquie, en Asie Mineure et en Égypte. Mais le plus souvent il est fumé en pipe où la boule d'opium est préchauffée en étant piquée sur une aiguille procurant des sensations d'extase orgasmique, un état de relaxation intense, une insensibilité totale à la douleur (propriété analgésique de la morphine), des difficultés de coordination des mouvements. En cas de surconsommation, les fumeurs peuvent rencontrer une dépression respiratoire, une constipation et une forte dépendance à la substance narcotique. Les graines de pavot présentent beaucoup moins d'effet quand elles sont fumées en cigarettes car elles contiennent une faible proportion en alcaloïdes morphiniques. Sa consommation induit un myosis, une baisse de l'amplitude respiratoire, une hypotension et peut provoquer des nausées ou des vomissements. Au début les fumeurs n'éprouvent pas le plaisir escompté ils ont des nausées et un dégoût qu'ils n'arrivent à surmonter qu'avec le temps. Après quelques semaines d'entraînement les fumeurs connaissent une excitation du système nerveux, loquacité, gaieté, sentiment de bien-être dans lequel les battements cardiaques atteignent 90 à 100 pulsations à la minute au lieu de 65 en temps ordinaire. Le stade d'extase et d'hallucination passé, les fumeurs tombent dans un sommeil lourd aux proportions d'une narcose toxique si les doses d'opium consommées sont élevées. La respiration et le pouls (9) s'embarrassent et prennent de la lenteur pouvant conduire le fumeur à un coma stertoreux. Pour une consommation modérée, au réveil l'individu est altéré, la bouche pâteuse, échauffée. Il peut y avoir cependant des vertiges et de la céphalalgie, de l'impuissance, des troubles de la miction, des écoulements muqueux par les yeux et par les voies génitales, de la dyspnée suffocante et de la vieillesse précoce. Le fumeur est fatigué, accablé, peu disposé à se concentrer. Pour contrer cette dépression le fumeur va augmenter sa dose d'opium. Si son organisme le lui permet il ingère ainsi une dose considérable de poison. Le corps et l'esprit se désorganisent peu à peu (10). De manière exceptionnelle, la mort arrive rapidement et de façon foudroyante à la suite d'un ramollisse-

ment du cerveau (11), de congestion cérébrale, de narcotisme aigu, de délire furieux et de folie paralytique. La physionomie du fumeur d'opium est la suivante. Sa figure présente une pâleur mate et malade, ses yeux sont caves entourés d'un cercle bleuâtre, la pupille est dilatée, le regard présente une expression d'idiotie vague et de gaieté à la fois. La parole est hésitante et tremblotante. Sa figure et son corps sont maigres et les membres sont grêles et sans vigueur. La marche du fumeur est lente et ses mouvements sont incertains. Il porte la tête ordinairement baissée. Quel est le traitement des empoisonnements par l'opium ? Ce traitement doit reposer sur l'emploi des stimulants, sur la respiration artificielle et le lavage de l'estomac, avec l'utilisation additive possible du permanganate de potassium (12).

De l'usage de l'opium en médecine

L'opium présente trois propriétés principales : action soporifique, action excitante, action toxique. Au XVII^{ème} siècle, le médecin anglais Sydenham emploie l'opium pour soigner la variole et la dysenterie (13) (cas observés dans les épidémies de 1669, 1670, 1671 et 1672). Reil a noté dans l'épidémie de variole de Hales (Allemagne) en 1791 l'action vertueuse de l'opium dans le traitement des contaminés ; 1^o de favoriser l'éruption variolique, 2^o de prévenir les complications possibles des varioles régulières, 3^o de simplifier les varioles graves. Sydenham note aussi les effets de la substance dans le choléra morbus de 1669 (choléra nostras, choléra sporadique). En 1779, Murray rapporte que l'opium est introduit dans le traitement des maladies vénériennes dont il faut évoquer la syphilis. L'opium servira par la suite au traitement épidémique de la méningite cérébro-spinale et de l'ophtalmie dite purulente (ophtalmie des armées, ophtalmie des Égyptiens) caractérisées par la purulence et la contagiosité. Il faut saluer Chauffard d'Avignon qui a introduit l'opium à hautes doses dans le traitement de la méningite cérébro-spinale (14) rappelant ainsi que l'opium est utile dans les maladies à délire. L'opium peut combattre le délire morbide et l'incoordination nerveuse et a été utilisé également comme moyen thérapeutique pour soigner le paludisme, pratique médicale déjà fort ancienne. Fonssagrives associe la substance opiumique au sulfate de quinine dans le traitement de l'érysipèle de la face. L'opium à prescription isolée ne calme la douleur qu'en excitant le système sanguin qui est toujours en antagonisme avec le système nerveux (15). Il dispose d'un pouvoir calmant sur la douleur et d'un pouvoir stimulant sur le système circulaire du sang rouge. Il a pleine action sur le pouls en le rendant plus fort ou au contraire en le ralentissant. Il reste efficace dans le traitement des névralgies simples, de même que celles qui affectent les nerfs de la vie végétative, la gastralgie, l'entéralgie, les crampes d'estomac. Il contribue à soigner tous les spasmes qui menacent la vie mais aussi l'angine de poitrine, dans les grandes évacuations de sang et autres humeurs. Enfin, il est fort reconnu face aux douleurs d'une intensité que le malade ne supporte plus, appelant la mort pour mettre fin à sa souffrance. La morphine agit donc sur l'iléus ou l'étranglement intestinal, la péritonite, le tétanos, la colique néphrétique, le cancer, la colique hépatique. Quant aux agonies de vie très longues et très douloureuses, Récamier donnait des remèdes dans l'agonie et n'abandonnait pas le mourant lorsqu'il voyait le malade dans une phase finale moribonde (16). Les mauvaises langues disaient de lui qu'il arrivait plus d'une fois à soigner les morts. Enfin l'opium, fréquemment, associé à l'alcool et à l'ammoniac est utilisé pour soigner les empoisonnements froids provoqués par les morsures de serpent ou d'insectes venimeux (17).

Le tabac

Le tabac est une plante de la famille des solanacées. La plante est haute d'un mètre, environ, elle est composée de feuilles charnues et de fleurs roses qui terminent le sommet en panicule. Toutes les parties de la plante froissées entre les doigts dégagent une odeur forte, vireuse, désagréable (18). Ses feuilles émondées, soumises à un certain degré de fermentation sont séchées, roulées sur elles-mêmes, transformées en fragments ou en poudre, constituant le tabac à fumer ou à priser. La plante est introduite, en Espagne, pour la première fois en 1518. D'Espagne la plante passe en Portugal où Jean Nicot, ambassadeur de France va la présenter à Catherine de Médicis reine de France, en 1560, qui l'a publicisé "d'Herbe à la Reine" remède de tous les maux. Douze ans après la mort de la Reine le tabac devient interdit. Il sera de nouveau autorisé après la Révolution française, en 1793, où la culture, la vente et la consommation de la plante sont permises. En 1852, Napoléon III grand fumeur la met à l'honneur. Sous la III^e République, en 1877, il est fondé une première société contre l'abus du tabac. Les tabacs sont tous originaires du Brésil, Bornéo, le Mexique, la Havane, l'Italie, la Hollande, l'Angleterre et quelques départements de France. Au Levant, Salonique est le grand marché du tabac ; la Syrie, la Morée, l'Égypte y versent leur superflu. Cependant pour une qualité de l'excellence mondiale de la plante nous retiendrons l'Amérique septentrionale avec la Virginie et le Maryland. Au XIX^e siècle, la France a choisi de s'empoisonner au mépris de toutes les règles de l'hygiène, de la raison et de toutes les convenances sociales pour s'afficher comme grand pays consommateur avec 31 tonnes de consommation en 1869 contre 18 tonnes pour l'Angleterre, qui se prétendait pourtant, aux premiers rangs des pays fumeurs. Soit 900 grammes par an et par personne pour le Français contre 700 grammes par an et par personne pour l'Anglais. Dans la seconde partie du XIX^e siècle, Paris dépense 500.000 francs de tabac par jour, ce qui représente le budget du pain pour 2 millions d'habitants ! En 1880, il est vendu cent millions de cigarettes dans le monde, en 1900 un milliard de cigarettes et à la veille de la Seconde Guerre Mondiale mille milliards de cigarettes.

**Tableau des proportions de nicotine (exprimées en pourcentages)
en fonction des pays producteurs du tabac (1871) (19)**

| Origines des tabacs | Taux de nicotine exprimé en % |
|----------------------------|--------------------------------------|
| Tabac du Levant | 0,00% |
| Grèce | 0,00% |
| Russie | 0,00% |
| Hongrie | 0,00% |
| pays arabes | 2,00% |
| Brésil | 2,00% |
| La Havane | 2,00% |
| Paraguay | 2,00% |
| Maryland | 2,29% |
| Alsace | 3,21% |
| Pas-de-Calais | 1,96% |
| Kentoucky | 6,09% |
| Ille-et-Vilaine | 6,20% |
| Nord | 6,38% |
| Virginie | 6,87% |
| Lot-et-Garonne | 7,34% |
| Lot | 7,36% |

La fabrication du tabac

Sous Louis XIV le tabac se vendait 25 sous la livre au détail. Comme vous le savez la culture de cette plante devint libre de 1791 à 1793. Or à partir de cette époque jusqu'en 1810 l'État impose une licence à tous les marchands de tabac. C'est le 29 décembre 1810 que parurent les décrets qui ordonnèrent que la fabrication et la vente des tabacs seraient faites à l'avenir par le gouvernement. Depuis ce décret, l'État a conservé le monopole exclusif de l'achat, de la fabrication et de la vente de tous les tabacs et cigares. À la fin du XIX^{ème} siècle la France compte dix-neuf manufactures de tabac employant 1.800 hommes, 22.000 femmes et dénombre 44.517 débits de tabac (20). Les principales manufactures sont situées à Paris, Lille, Le Havre, Morlaix, Bordeaux, Tonneins, Toulouse. Les villes de Lyon et de Marseille sont spécialisées dans la fabrication du cigare. Depuis 1852, le Gouvernement a autorisé la culture du tabac dans 21 départements. L'Algérie n'est soumise encore à aucun règlement. À Manille, on n'emploie que des femmes à la fabrication des carottes de tabac. Elles travaillent de 800 à 1.000 individus dans la même pièce, toutes assises accroupies à l'indienne sur le plancher, dirigées par des femmes âgées. Elles sont outillées de pierres pour battre la feuille sur la table de bois disposée devant elles. Autant d'individus regroupés simultanément à l'ouvrage crée un bruit assourdissant. En France, en parallèle de la production manufacturière officielle, une économie clandestine modeste du milieu se développe. Il s'agit de petits vendeurs parisiens qui sillonnent, chaque jour, les boulevards et les Champs-Élysées (environ 200 pour la capitale) pour récolter des bouts de cigare jetés sur voie publique, ils achètent aux garçons de café ceux qui traînent dans les salles puis ils procèdent au recyclage de confection de petites cigarettes ou petits cigares avec la matière amassée. Le tabac, une fois haché, est mis en paquet et se débite au prix de 2 fr.50 la livre. Leurs principaux clients sont les balayeurs municipaux, les petits bimboliers de la rue, les marchands des quatre-saisons, les artistes du macadam, les pêcheurs à la ligne etc. Ainsi fait-il bon vivre, à Paris, au XIX^{ème} siècle. Ou, presque, parce que leurs frères employés à la fabrication en usines à tabac n'ont pas le privilège d'admirer les paysages des bords de Seine ! Les ouvriers à la manufacture sont maigres, ont le teint hâve, sont sujets aux coliques, aux vomissements, à la céphalalgie, au vertige, au tremblement musculaire et aux affections aiguës et chroniques de la poitrine, à l'appauvrissement du sang provoqué par les préparations ferrugineuses (21) sans épargner bien évidemment la dureté de la mécanique gestuelle de leur mental ou de leur physique soumis à des cadences de production infernale. Il faut donc penser à tous ces enfants mineurs et à toutes ces femmes au travail industriel quotidien dont il faudra attendre les lois de protection sociale en 1874 et en 1892 régulant un peu plus dignement l'activité corvéable.

Le tabac vu par la médecine

Pour résumer le caractère dangereux de la substance d'un point de vue médical, il faut reprendre la définition du Dr Urbain Anglès, aide-médecin dans l'armée brésilienne pendant la guerre du Brésil avec le Paraguay en 1864, qui a écrit ceci (22) : "Nous pouvons assurer nos lecteurs que la trop grande absorption de la fumée du tabac énerve extraordinairement et affaiblit considérablement tous les tissus, stupéfie surtout le cerveau, et de cette stupéfaction continuelle naissent des désordres généraux très graves, tels que la perte de la mémoire, l'affaiblissement de l'intelligence, la diminution des forces physiques et morales, l'amaigrissement, la consommation et ces tremblements dans les membres chez tous ceux qui se font une idole de cette plante si funeste, etc. Cette herbe abrutissante alourdit la pensée, rend l'esprit paresseux, porte à l'oisiveté et à l'inac-

tion". Sichel, à la Société médico-pratique, de Paris, prétend que peu de personnes peuvent consommer plus de 20 grammes par jour sans que leur vision ou leur mémoire s'affaiblissent. L'abus du tabac provoque l'amaurose cérébrale (23). Étudiée, en sciences, au début du XIXème siècle, le pharmacien-chimiste Vauquelin affirme que certains composants de la plante dont le principal est une sorte d'huile empyreumatique retirée par la distillation sont doués d'une énergie excessive, d'une puissance délétère foudroyante. Une seule goutte appliquée en lavement (délavée avec de l'eau) ou déposée sur la langue des chiens et des chats les conduit à la mort (24). La chique provoque une salive abondante, des nausées, des vomissements, des vertiges, des céphalées insupportables, beaucoup d'effets secondaires sur la santé comparables aux pratiques de consommation abusive des boissons alcooliques. À ce propos, *l'Association française contre l'abus du tabac* mentionne dans une circulaire en 1875 ceci (25) : "L'abus du tabac et l'abus des boissons alcooliques portent de graves atteintes aux intérêts moraux de la famille et de la société ; chez la jeune génération ils paralysent le développement de la race ; parmi les classes laborieuses ils détruisent le goût du travail ; ils désorganisent les armées en relâchant les liens de la discipline". Les effets du narcotisme font de l'individu malade du tabac un hypocondriaque ou une hystérique, ce qui s'appelle chez elle crises de nerfs et vapeurs. Dans ces cas de figure, il reste à noter des bizarreries de caractère, les monomanies, les folies lucides dont on trouve les types les plus variés et les plus originaux chez les fumeurs. Car il faut savoir que si l'action du tabac influe en dommage sur la croissance du corps elle présente une influence collatérale bien plus directe et plus rapide sur le système nerveux. Les jeunes fumeurs altérés rencontrant la fièvre d'intoxication courent très vite au café pour étancher la soif intense qu'ils éprouvent en fumant et qu'ils calment avec des breuvages alcooliques. Ainsi les habitudes de plaisirs et d'ivresses éthyliques s'ancrent de façon permanente et durable dans la société nouvelle de la deuxième moitié du XIXème siècle. D'ailleurs, le docteur Jolly, à la séance de l'Académie de médecine de Paris du 21 février 1865, dans une étude médicale sur le tabac, le clame haut et fort : "Aujourd'hui, il n'est plus permis de mettre en doute la part qu'a pu prendre le tabac au développement progressif des maladies mentales ; et plus spécialement à l'étiologie de cette forme d'aliénation si vaguement dénommée sous le titre de paralysie générale ou progressive (delirium tremens, folie crapuleuse), maladie qui, depuis un certain nombre d'années, se multiplie de manière à encombrer de toutes parts les maisons de santé et les asiles d'aliénés".

Conclusion générale

L'ordonnance française du 29 octobre 1846 modifiée par décret du 8 juillet 1860 donnant une nomenclature des substances vénéneuses inscrit, au tableau de la dite législation, l'opium et ses composants. Les composants de l'opium sont l'acétate de morphine, le chlorure (chlorhydrate) de morphine, la codéine et ses préparations, le laudanum, la morphine et ses composés, la narcéine, la narcotine, l'opium. Comme la morphine jointe à l'acide méconique constitue le principe actif et nocif de l'opium les pays vont légiférer l'emploi de cette substance narcotique. En Indochine, par arrêté du commerce en date du 7 février 1899, les pharmaciens auront seuls le droit de recevoir de l'opium brut en extrait ou sous forme de médicaments et sous certaines restrictions (article 7). Par ailleurs, l'entrée des fumeries est interdite à toute personne porteuse d'armes, aux femmes de tout âge, aux enfants au-dessous de 20 ans et aux Européens (article 50). De plus, un individu ne peut transporter plus de 20 grammes de dross à moins d'une auto-

risation spéciale (articles 51 et 52). En Europe dans le contexte de la guerre de 1914-1918 la consommation de l'opium devait être réservé à l'usage strict des nécessités médicales et scientifiques. Mais le choc traumatique d'après guerre a trouvé grâce aux stupéfiants la solution d'oubli à la détresse existentielle émanant de la guerre. Ce mal nuisible s'est répandu dans toutes les couches sociales et dans presque tous les pays de l'ancien et du nouveau monde. Si les Européens considèrent l'opium comme une substance dangereuse à éviter ; ils ignorent pour autant que le tabac était un poison narcotique presque aussi redoutable qui peut provoquer à moyen terme l'inflammation du canal intestinal, la stupeur, le tremblement voire les vertiges et la mort quand ce n'est pas la paralysie et la folie à longs termes. Les connaissances d'aujourd'hui permettent d'affirmer que la fumée du tabac contient environ 4.000 composés chimiques dont 50 reconnus cancérigènes. Selon la ligue nationale contre le cancer, aujourd'hui 27.000 personnes meurent chaque année d'un cancer du poumon en France, dont 87% sont dus à la consommation de tabac. Selon l'observatoire des drogues et des toxicomanies, le tabac aurait entraîné la mort de 100 millions de personnes dans le monde au cours du XXème siècle. Et si les comportements de consommation ne changent pas, ce sera 1 milliard de décès à prévoir sur le XXIème siècle concernant ce sujet (données 2005) ! Pendant tout le XIXème siècle, les sociétés européennes ont très vite pensé leurs législations afin de réguler les comportements aux usages individuels de la drogue et pour répondre aux enjeux de la santé publique.

NOTES

- (1) Article de FONSSAGRIVES - sur l'opium in *Dictionnaire des sciences médicales* de Dechambre, G. Masson, Paris, 1874-1889, p.136.
- (2) THÉZARD A. - "Le Chimiste de la ville et des champs", *Journal médical, agricole, industriel et commercial*, juillet 1903, p.4.
- (3) HÖIJER O. - *Le trafic de l'opium et d'autres stupéfiants. Étude de droit international et d'histoire diplomatique*, Éditions Spes, Paris, 1925, p.81.
- (4) CHESNEAUX J. - *Histoire de la Chine. Des guerres de l'opium à la guerre franco-chinoise, 1840-1855*, Hatier Université, Paris, 1969.
- (5) THIBOUT G. - *La question de l'opium à l'époque contemporaine*, G. Steinheil, Paris, 1912.
- (6) BU L. - *Public health and the modernization of China, 1865-2015*, Routledge, 1st edition, March 2017.
- (7) CHAST F. - "Les origines de la législation sur les stupéfiants en France", *Revue des Sciences médicales*, 2009, XLIII, 3, p.293-305.
- (8) NATIONS UNIES. Office pour le contrôle des drogues et la prévention du crime - *Rapport sur les drogues 2004*, ONUDC, Vienne, 2004.
- (9) OZANAM C. - *La circulation et le poulx. Histoire, physiologie, séméiotique, indications thérapeutiques*, Paris, J.-B. Baillière, 1886.
- (10) CASPER S.-T. and GRAVUS D. - *The History of the brain and mind Sciences. Technique, technology, therapy*, University Rochester Press, Rochester, 2017.
- (11) LE MINOR J.-M. and SICK H. - *Burgery : Atlas of human anatomy and surgery*, Taschen, 2015.
- (12) POUCHET G. - *Leçons de pharmacodynamie et de matière médicale*, O. Doin, Paris, 1900-1904, p.781.
- (13) DUQUESNEL L.-F.-X. - *Recherches sur la dysenterie suivies de l'histoire d'une épidémie dysentérique, observée au Portugal sur des blessés français*, thèse de médecine de la Faculté de médecine de Paris, Imprimerie de Didot jeune, Paris, 1811.
- (14) BOUDIN J.-C.-M. - *Histoire du typhus cérébro-spinal ou de la maladie improprement appelée méningite cérébro-spinale*, J.-B. Baillière, Paris, 1854.

- (15) BASTIÉ (médecin honoraire de l'hospice de Graulhet) - *Des névralgies : de leurs causes, de leur traitement*, Édouard Privat, Toulouse, 2ème édition, 1905.
- (16) PETER J.-P. - *De la douleur : Trois propos sur la douleur, observations sur les attitudes de la médecine prémoderne envers la douleur*, Quai Voltaire Histoire, Paris, 1993.
- (17) HOBBS P. - *Venomous Encounters : Snakes, vivisection and scientific medicine in colonial Australia*, Manchester University Press, 2017.
- (18) RAMBOSSON J. - *Histoire et légendes des plantes utiles et curieuses*, Librairie de Firmin Didot frères, fils et Cie, Paris, 1871.
- (19) JOLLY P. - *Hygiène publique. L'Absinthe et le tabac*, lu à l'Académie de médecine, dans sa séance du 25 juillet 1871.
- (20) HEUZÉ G. - *Les plantes industrielles*, L. Hachette, Paris, tome 4, 1893-1895.
- (21) Consulter les travaux de recherche de Hurtaux et de Mélier.
- (22) ANGLÈS U. - *Une des causes principales de la décadence des nations, par un homme entièrement dévoué au bien de l'humanité*, impr. de M. Olive, Marseille, 11e édition, 1876, p.15.
- (23) Consulter les travaux de Mackenzie et de Sichel.
- (24) JOUSSET P.-G. - *Le tabac, son histoire, ses effets*, impr. de A. Gouverneur, Nogent-le-Rotrou, 1857, p.12.
- (25) ASSOCIATION FRANÇAISE CONTRE L'ABUS DU TABAC ET DES BOISSONS ALCOOLIQUES - *Bulletin de l'Association française contre l'abus du tabac*, Imprimerie centrale des chemins de fer A. Chaix et Cie, Paris, 1869-1883, 1er avril 1875, p. 59.

BIBLIOGRAPHIE

Articles

- CHAST F. - "Le concours de l'internat en pharmacie au XIXème siècle, révélateur de la problématique de l'opium", *Revue d'histoire de la médecine*, 1996, 84, 312, p. 389-391.
- CHAUVEAU S. - "Entreprises et marchés du médicament en Europe occidentale des années 1880 à la fin des années 1960", *Histoire, économie et société*, 1998, 17, 1, p. 49-81.
- DEMOUNY I. - "L'arsenal thérapeutique du XIXème siècle à travers le droguier Menier", *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2011, 98, 372, p. 511-521.
- DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE - *Bulletin économique*, n°23, nouvelle série, 1903.
- DUFOUR A. - "Cent ans de lutte antitabagique", *Société française d'histoire de la médecine*, communication présentée à la séance du 28 janvier 1978.
- FOURNIER J. - "Découverte des alcaloïdes. Des marqueurs pour l'histoire de la chimie organique", *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2001, 331, 89, p.315-332.
- INSTITUT SCIENTIFIQUE DE L'INDOCHINE - *Bulletin économique de l'Indo-Chine puis de l'Indochine*, (S.N.), Hanoï-Haiphong, novembre 1903.
- Journal de la Société contre l'abus du tabac*, 1896.
- MOUVEMENT FRANÇAIS DU CHRISTIANISME SOCIAL - *Le christianisme social*, (s.n.), Paris, année 1909.
- THÉZARD A. - "Le Chimiste de la ville et des champs", *Journal médical, agricole, industriel et commercial, hygiène sociale, économie politique, questions coloniales*, avril 1904.
- WAROLIN C. - "La pharmacopée opiacée en France des origines au XIXème siècle", *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2010, 97, 365, p. 81-90.

Ouvrages

- BAILLY C. - *Maison rustique du XIXème siècle : Agriculture proprement dite, 1835. Cultures industrielles et animaux domestiques, 1837*, Bureau du Journal d'agriculture pratique, Payot, Paris, 1837.
- BAUDELAIRE C. - *Les paradis artificiels, opium et haschisch*, Poulet-Malassis et Debroise, Paris, 1860.
- BIÉCHY E. - *Des modificateurs de l'économie. Du principe d'action du café*, impr. C. Decker, Colmar, 1856.
- BIGOT L. - *Des appétits factices*, J. Grassart, Paris, 1885.

- BROUARDEL P. - *Cours de médecine à la Faculté de médecine de Paris ... Opium, morphine et cocaïne*, J.-B. Baillière et fils, Paris, 1895.
- CHANG L. - *La Chine à l'aube du XXe siècle. Les relations diplomatiques de la Chine avec les puissances depuis la guerre sino-japonaise jusqu'à la guerre russo-japonaise*, Nouvelles éditions latines, Paris, 1962.
- CHAST F. - *Histoire contemporaine des médicaments*, La Découverte, Paris, 1995.
- P.-A. - *Les territoires de l'opium*, Olizane, Genève, 2002.
- DECHAMBRE A. - *Dictionnaire des sciences médicales*, (de la notion d'opium), G. Masson, Paris, 1874-1889.
- DÉPIERRIS H.-A. - *Physiologie sociale. Le tabac qui contient le plus violent des poisons, la nicotine, abrège-t-il l'existence ? Est-il la cause de la dégénérescence physique et morale des sociétés modernes ?* E. Dentu, Paris, 1876.
- D'ORBIGNY C. - *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*, au mot "nicotine", chez les éditeurs MM. Renard, Martinet et Cie, Paris, tome VIII, 1846.
- DUBOIS C. - *Herbes, drogues et épices en Méditerranée : histoire, anthropologie, économie du Moyen-Âge à nos jours*, Institut de recherche et d'études sur le monde arabe et musulman, Paris, 1988.
- DUORÉ L. - *Hygiène militaire. Le tabac, son avantage, ses inconvénients, conférence faite à Messieurs les officiers pendant son stage au 100ème régiment d'infanterie*, impr. de Hamelin frères, Montpellier, 1888.
- J.B.R.B. - *Considérations hygiéniques sur l'usage du tabac*, J.-B. Baillière, Paris, 1839.
- JOLLY P. - *Hygiène publique. L'Absinthe et le tabac lu à l'Académie de médecine, séance du 25 juillet 1871*, impr. de A. Chaix, Paris, 1871.
- LOUREIRO J.-C. - *Influence du tabac à fumer sur les maladies des yeux : communication faite au congrès ophtalmologique d'Heidelberg*, impr. de N. Chaix et cie, Paris, 1865.
- MALLECK D. - *When good drugs go bad : Opium, Medicine, and the origins of Canada's Drug law*, University of Washington Press, 2015.
- OHLER N. - *L'extase totale. Le IIIème Reich, les Allemands et la drogue*, La Découverte, Paris, 2016.
- PROCTOR R.-N. - *Golden Holocaust. La conspiration des industriels du tabac*, Éditions des Équateurs, Paris, 2014.
- TAMISIER P. - *Note statistique au sujet de l'influence étiologique du tabac dans les maladies des centres nerveux*, impr. de G. Mareschal, Poligny, 1869.
- WANG Y.- C. - *La Chine et le problème de l'opium*, Université de Virginie, A. Pedone, 1933.

NOTE DE LA RÉDACTION

On notera l'emploi de l'adjectif "bening" avec son - g final, qu'on retrouve au féminin "bénigne", et qui rappelle son étymologie, *benignus*, qui fait du bien ou qui est bienveillant, et non pas comme aujourd'hui, pas bien grave, qui évolue de façon simple vers la guérison ; comme pour "anodin", pas bien grave, sans grande portée, anciennement "anodyn", qui vainc la douleur, le sens s'est édulcoré.

RÉSUMÉ

Le XIXème siècle français, sous une IIIème République autant moralisatrice que libertaire, va connaître une nouvelle mode de mœurs sociales "le célibat". On note un célibataire contre deux chefs de famille au recensement national de la population pour l'année 1866. Les hommes boudent à présent les salons féminins, préférant les nouveaux plaisirs de consommation du tabac et les vapeurs des boissons alcoolisées à l'estaminet ! La Priapée (tabac) régule les impulsions génitales qui font naître l'amour, ou au contraire, détient le pouvoir de freiner ou d'éteindre les ardeurs... Quand ce n'est pas cette race asiatique de l'autre bout du monde, habituée depuis des décennies à fumer l'opium qui se dessine aux usages des populations d'Europe et d'Amérique, en renonçant à se griser des vapeurs enivrantes du pavot pour s'engourdir dans la fumée narcotique du tabac...

Fort heureusement les sciences médicales et pharmaceutiques, européennes, vont rapidement prendre le contrôle sanitaire sur ces deux substances narcotiques potentiellement très dangereuses à l'homme.

SUMMARY

French 19th century, under the Third Republic, which was as moralizing as libertarian, experienced a new fashion of social mores, male celibacy. One single person compared with two heads of household was listed in the national census for the year 1866. Men now shun women's salons, preferring the new pleasures of consuming tobacco and the vapours of alcoholic beverages at the tavern! The Priapee (tobacco) regulated the genital impulses that gave rise to love or, on the contrary, had the power to curb or extinguish ardour... When it was not this Asian race on the other side of the world, accustomed for decades to smocking opium that was emerging to the uses of the populations of Europe and America, giving up intoxicating vapours of the poppy to numb in the narcotic smoke of tobacco... Fortunately the European medical and pharmaceutical sciences quickly took the sanitary control over these two narcotic substances potentially very dangerous to man.

